

Mesdames les conseillères municipales,
Messieurs les conseillers municipaux,

Objet : Convocation au conseil municipal de Val-Couesnon

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la séance du Conseil municipal de Val-Couesnon dont vous trouverez l'ordre du jour ci-dessous et qui se tiendra **au Cercle Antrainais, 5 rue de l'Hôtel-de-Ville à Antrain :**

le jeudi 26 octobre 2023 à 20 h

Je vous remercie de bien vouloir y assister. En cas d'empêchement, veuillez trouver en bas de page une déclaration de délégation de pouvoir.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A Val-Couesnon, le 19 octobre 2023

Le Maire,
Emmanuel HOUDUS



Ordre du jour

- 1- Administration : Informations et décisions du Maire prises par délégation
- 2- Administration : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 28 septembre 2023
- 3- SDE 35 : Conventions Intracting
- 4- Assainissement : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement Collectif (2019-2022)
- 5- Assainissement : Rapport Annuel du Délégué (RAD) VEOLIA pour l'assainissement collectif d'Antrain
- 6- Assainissement : Rapport Annuel du Délégué (RAD) STGS pour l'assainissement collectif de Tremblay
- 7- Assainissement : Projet de raccordement du réseau d'assainissement collectif du bourg de La Fontenelle à la station d'épuration d'Antrain
- 8- Foncier : Cession à titre gratuit des parcelles 341 AC n°31, 32, 318 et 319 à Couesnon Marches de Bretagne dans le cadre de la construction d'une Maison médicale à Val-Couesnon (Tremblay)
- 9- Foncier : Déclassement suite à enquête publique et cession des parcelles 341 ZN 65 (fraction) et 341 ZN 69
- 10- Foncier : Elargissement / redressement du chemin rural au lieu-dit « La Métairie » (Tremblay)
- 11- Foncier : Echange amiable de terrains – Secteur « La Chevalaie » / « La Rousselaie » (Tremblay)
- 12- Foncier : Aliénation de chemins ruraux – Conséquence de la délibération n°2023-08-09 du 31/08/2023
- 13- Ressources humaines : Révision de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT)
- 14- Finances : Décision modificative au Budget Principal
- 15- Finances : Décision modificative au Budget annexe Assainissement
- 16- Finances : Subvention à l'association des « Classes de Val-Couesnon »
- 17- Questions diverses

POUVOIR

Je soussigné(e) donne pouvoir à M./Mme le conseiller municipal de me représenter à la réunion du Conseil municipal de la commune de Val-Couesnon, convoquée pour le **26 octobre 2023** de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets uniquement le jour de la séance de conseil municipal susmentionnée.

Fait le 2023 à

Signature,